

22 mars 2010

Vie privée et sécurité au sein de HSPnet

Sommaire :

Les renseignements personnels sont utilisés et divulgués dans HSPnet conformément aux *Politiques sur la confidentialité, sécurité, et accès aux données de HSPnet* nationales, qui sont élaborées afin de protéger la vie privée et la sécurité des renseignements personnels des étudiants, enseignants, superviseurs et précepteurs et des personnes ressources des organismes. La confidentialité de HSPnet garantit que les renseignements personnels sont communiqués uniquement si cette communication est nécessaire aux individus autorisés et impliqués dans la coordination des stages.

L'ensemble complet des politiques est disponible à <http://www.hspcanada.net/fr/vieprivee/index.asp>.

Consentement à l'utilisation et à la divulgation de renseignements sur les étudiants

En général, les renseignements personnels des étudiants sont recueillis, utilisés et divulgués par HSPnet afin d'identifier, coordonner et évaluer les stages appropriés pour les étudiants. Les étudiants autorisent le responsable de leur programme éducatif à utiliser HSPnet à ces fins, en signant un formulaire de consentement.

Une fois que le formulaire de consentement est signé, un établissement d'enseignement peut saisir les renseignements de l'étudiant dans HSPnet pour permettre son utilisation par le personnel autorisé de son programme éducatif. Les renseignements des étudiants ne sont normalement pas divulgués aux organismes receveurs tant qu'un stage n'est pas confirmé. À ce point, l'organisme receveur peut voir le nom et curriculum vitae/profil fourni par l'étudiant à son programme éducatif. Quand le stage est confirmé, le nom de l'étudiant est divulgué à l'organisme receveur et celui-ci divulgue le nom de l'étudiant et ses renseignements au superviseur ou précepteur. Le programme éducatif peut divulguer le nom de l'étudiant avant que le stage ne soit confirmé s'il y a un besoin démontré pour l'organisme receveur de recevoir cette information plus tôt (par exemple quand une entrevue est nécessaire avant d'accepter un étudiant).

Rôles d'utilisateurs, niveaux d'utilisateurs et droits d'accès

Chaque utilisateur de HSPnet possède (1) un **rôle d'utilisateur** (par ex. coordonateur demandeur ou précepteur), (2) un **niveau d'accès** (par ex. administrateur local), et (3) un ensemble de **droits d'accès** qui limitent leur visualisation des sites ou des programmes qui sont propres à leur organisme et à leur rôle. Par exemple, un coordonateur demandeur des soins infirmiers à l'Université ABC recevra le rôle de « coordonateur demandeur », un niveau d'accès d'administrateur local pour permettre d'effectuer des modifications au système, et des droits d'accès à tous les programmes de soins infirmiers à ABC. Par contre, un précepteur pour un programme de soins palliatifs recevra un rôle de superviseur, un niveau de lecture simple et un accès aux destinations ou unités de stage dans le programme de soins palliatifs.

Noms d'utilisateurs et mots de passe

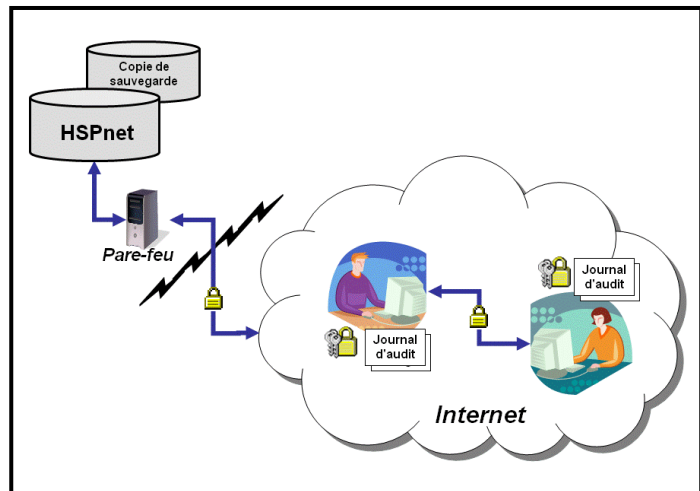
Tout individu reçoit un nom d'utilisateur unique et ses transactions sont suivies dans un journal pour cet utilisateur; aucun nom d'utilisateur n'est partagé dans HSPnet.

Les mots de passe doivent être d'un format assez complexe pour éviter qu'ils soient devinés ou qu'un individu n'utilise le nom d'utilisateur d'un autre par quelque moyen que ce soit. Les utilisateurs doivent changer leur mot de passe tous les 90 jours. Si HSPnet reste inactif pour 30 minutes, l'utilisateur sera déconnecté et devra ouvrir une nouvelle session.

Sécurité du système

Toutes les données de HSPnet sont stockées sur des serveurs centraux, maintenus dans un environnement physique sécurisé et toutes les données sont sauvegardées sur une copie de secours chaque nuit.

En tant qu'application web, HSPnet utilise Internet pour échanger les informations entre les utilisateurs. Cependant, toutes les transmissions Internet à HSPnet sont cryptées pour les protéger des accès non-autorisés à l'aide de cryptage 128-bit de norme industrielle pour tout le trafic.



Gouvernance et gestion de la vie privée

Il est exigé de chaque province qui utilise HSPnet de mettre en place les rôles et structures qui suivent:

Comité de gérance des données

Ce comité est guidé par la législation provinciale et fédérale sur la vie privée, les standards éthiques et les meilleures pratiques pour la protection de la vie privée. Ils sont responsables pour la surveillance et la mise en place de politiques sur l'intégrité des données des utilisateurs, la confidentialité et sécurité des renseignements personnels, et l'utilisation appropriée des données pour supporter les objectifs d'affaires. Le comité est soutenu par les politiques nationales de HSPnet sur la confidentialité, la sécurité, et l'accès aux renseignements et reçoit des rapports de vérification trimestriels pour leur province tel qu'exigé par les politiques.

Responsable de la protection de la vie privée

Le responsable de la protection de la vie privée est une ressource locale pour les organismes utilisant HSPnet, le personnel, les étudiants, ou toute personne qui a des questions au sujet de l'utilisation, divulgation, et protection des renseignements personnels par HSPnet dans cette province. Les coordonnées de chaque responsable de la vie privée ainsi que pour le responsable national de la vie privée sont disponibles sur le site de HSPnet: <http://www.hspscanada.net/fr/vieprivée/index.asp>.

L'équipe HSPnet

assistance@hspscanada.net
www.hspscanada.net